

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

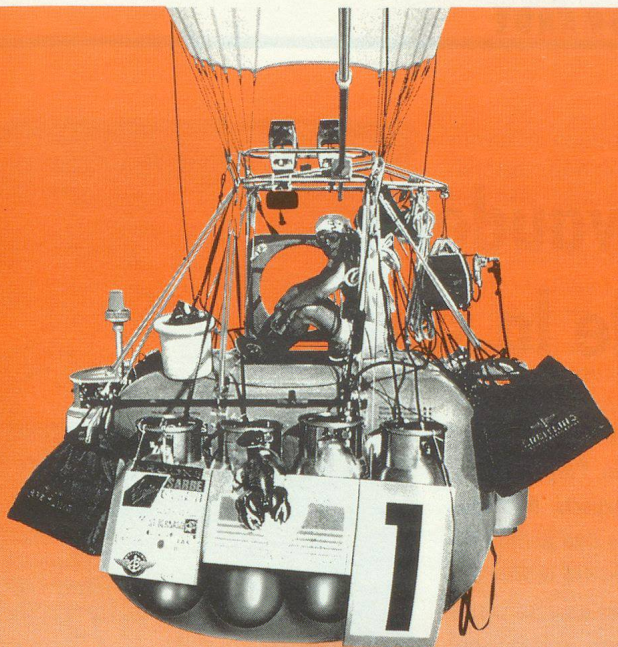
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vom 7.-10. September 1993
präsentiert Electrona
an der INELTEC '93

Die jüngste Generation der Pioniere



Bertrand Piccard,
Forscher und Pionier in
dritter Generation...

...und die jüngsten Generationen von
ELECTRONA-Notstrombatterien.
Wartungsarm oder wartungsfrei, welches
ist die wirtschaftlichste Lösung für Ihre
Bedürfnisse? Wir beraten Sie individuell
und projektbezogen.



In jedem Fall für alle Fälle

Eine persönliche Einladung inkl. Eintrittskarte für die
INELTEC '93 erhalten Sie unter Tel. 038 / 44 21 21 (Hr. G. Hügli).
Und damit auch die einmalige Chance, einen Ballonflug
mit Bertrand Piccard zu gewinnen!

Walter Stocker AG
4852 Rothrist

Schlauchweberei
Feuerwehrmaterial
Telefon 062 44 30 44



Bärenstarkes Leichtgewicht!

holmatro®
Kombi-Schere Modell 2002U

Spreizkraft 4,5 Tonnen
Schnittkraft 29 Tonnen
Spreizöffnung 320 mm
Gewicht 15 kg



**holmatro®, das kompletteste
Rettungsgeräte-Programm!**

Generalvertretung für die Schweiz

STÖCKLI Trocken-Closett für Schutzräume

Mit BZS-Zulassung

Qualitäts-Produkt von Stöckli Netstal,
mit mehr als 30jähriger Erfahrung in
der Kunststoff-Verarbeitung.



Sortimente für 8, 15
und 30 Personen

STÖCKLI

A. & J. Stöckli AG, Plastik- und Metallwarenfabrik, 8754 Netstal
Telefon 058/61 25 25, Telefax 058/61 50 83
Verlangen Sie Unterlagen beim Hersteller.

Firma: _____

Zuständig: _____

TC.2



BON

Edito romand**Vive la rentrée!**

Pour certains, comme le GSsA par exemple, il n'a apparemment pas été question de vacances. Au contraire, ce temps aura été mis à profit pour peaufiner une contre-attaque à la monumentale «claque» infligée par le peuple. Alors, vive la rentrée?

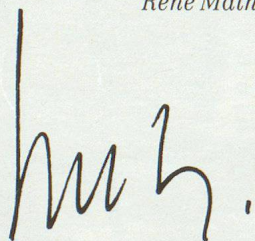
Que nenni; même si l'on peut se sentir rassuré par le résultat des votations du 6 juin, l'éventuel dépôt d'une nouvelle initiative tendant à la disparition de la protection civile doit nous inciter à la plus grande vigilance.

En effet, on a pu déceler quelques divisions dans les avis exprimés par les citoyens, notamment en Suisse romande. Ce qui démontre que malgré la pauvreté des arguments développés par les partisans du GSsA, ceux-ci ont tout de même rencontré une certaine compréhension.

Ne nous laissons pas abuser par un calme apparent. La PCi est actuellement en état de faiblesse. Le ralentissement de fait des activités (cours et exercices), imposé par l'état des finances fédérales et cantonales, pourrait être un tremplin idéal et apporter des éléments de division supplémentaires entre partisans et détracteurs de l'institution.

C'est un nouveau défi à relever; alors, vive la rentrée...

René Mathey



NEUKOM 

**Mobilier pour
centres de
protection civile**

études et projets, fabrication

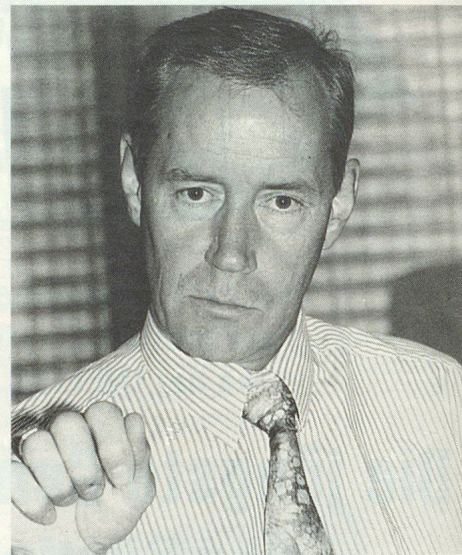
H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 01

Deux éléments «démotivants»

Réforme vaudoise: le point de la situation

La réforme vaudoise aura subi bien des avatars depuis le début de l'année. Préparée avec soin, par une commission d'experts, tant spécialistes de la protection civile que politiciens, elle a purement et simplement été retirée des débats du Grand Conseil avant analyse par le législatif. Cette prudence, que certains ont jugée excessive, a eu bien des répercussions «dans le terrain»; elle s'explique en partie par l'état des finances cantonales et peut-être aussi par un manque d'information de la classe politique sur les implications que le plan directeur de la PCi aura sur la réforme vaudoise, plan dont les Chambres fédérales devraient prochainement débattre.

Michel Buttin, chef du Service cantonal de la protection civile, souhaite faire le point de la situation, en toute simplicité.



PHOTOS: RM-INFO - PULLY

Michel Buttin: «Le retrait de l'exposé des motifs a eu des effets démotivants...»

RENÉ MATHEY

Pour Michel Buttin, il y a deux éléments importants qu'il faut garder en mémoire, si l'on veut saisir sinon comprendre un certain nombre de réactions: «La «coupe budgétaire» a été l'élément clé et, qui plus est, s'est produite la veille du rapport des chefs locaux. Il faut dire que le jour des débats au Grand Conseil, il s'est trouvé quelques députés pour critiquer sévèrement la protection civile, sans finalement que d'autres la défendent. C'est à ce moment que la Commission des finances a proposé un amendement pour ramener le budget 1993 au niveau du budget 1992, lequel avait déjà subi une diminution de Fr. 480000.- en décembre 1991. Dès lors se posait la question de savoir comment remonter ce budget. A cette époque, deux effets indépendants du canton sont venus se greffer: le premier, diminution linéaire des subventions fédérales de 10% sur les cours et exercices de PCi, et une augmentation des montants forfaitaires. Ces éléments, qui paraissent à première vue simples, ont eux aussi des effets: ils augmentent le budget de facto; on comprendra dès lors qu'il est difficile de reporter ces mêmes incidences fédérales sur le budget, même si cela est possible.»

Une des solutions, poursuit M. Buttin, relève du domaine de la supputation d'un certain nombre de jours de service dont on sait déjà qu'il y aura des défections. D'autre part, la loi d'exécution permet de faire des reports de versements dans la mesure où le canton n'a pas les moyens financiers nécessaires immédiatement.

Quant à la coupe budgétaire citée plus haut, elle contient les subventions cantonales pour les cours et exercices ainsi que pour les moyens d'alarme, ce qui explique que tout est touché par cette simple coupe. C'est le premier facteur de démotivation pour la PCi.

Le second élément qui touche lui le monde politique communal, explique Michel Buttin, est représenté par le retrait de l'exposé des motifs et projet de loi. Ce projet de loi avait fait l'objet d'une explication aux communes, ensuite aux chefs locaux, et dont la régionalisation constitue la clé de voûte de cette nouvelle loi.

La Commission parlementaire, peu avant la présentation du projet, l'a retiré, pensant qu'il était prématuré, compte tenu d'un certain nombre d'inconnues liées à la loi fédérale qui donnera l'orientation de la future protection civile. C'est précisément ce retrait qui a été mal admis, notamment par les chefs locaux et leurs autorités qui,